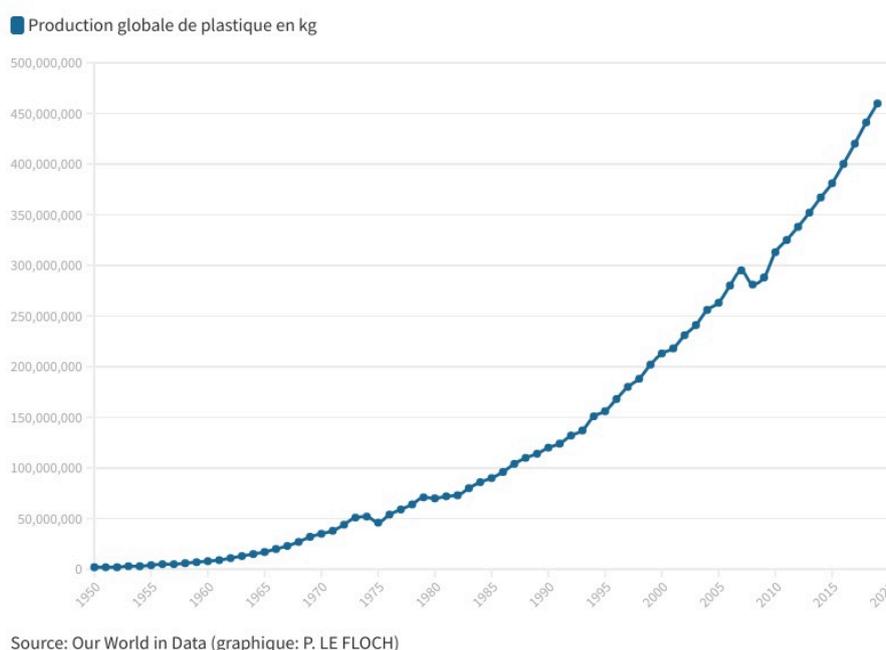


Le septième continent

En mars 2022, un accord contre la pollution plastique a été approuvé par l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement, dans le but de reprendre la situation en main et de ne pas laisser le plastique nous envahir. Il aura fallu attendre cinq ans pour que les efforts mis en œuvre pour élaborer un accord international visant à contrôler les déchets plastiques mènent à un début d'action.

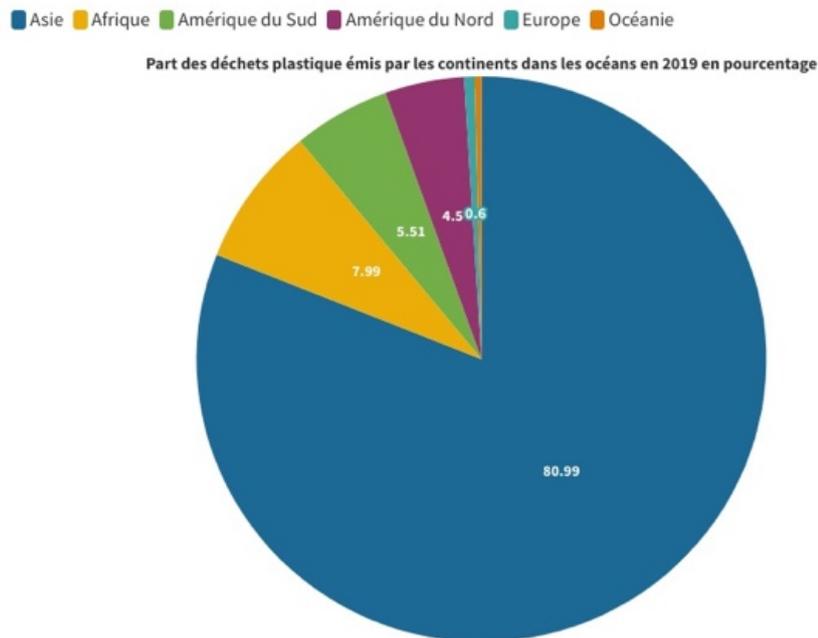
« Il pourrait y avoir plus de plastiques que de poissons dans l'océan en 2050 », avance le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).



À l'heure actuelle, la production annuelle de déchet est de plus de 400 millions de tonnes. Pour Krishna Das, maître de recherche aux Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS), il devient urgent de prendre des décisions. « Il n'y a qu'une très faible partie des déchets qui sont recyclés, le reste se retrouve dans des décharges ouvertes et s'accumule dans les océans. Cela a des conséquences vraiment néfastes pour l'environnement », explique-t-elle.

Si l'Europe a déjà pris de certaines décisions pour limiter la production et la consommation de plastique, il est tout de même important de relever des éléments importants. Tout d'abord, le continent européen est assez discipliné au vu de sa part de déchets plastiques émis. En effet, on peut facilement remarquer que la majorité des résidus plastiques sont produits en Asie. Néanmoins, pour Krishna, cette position de bon élève de l'Europe est assez hypocrite, « L'Asie est pointée du doigt, mais il ne faut pas oublier que son client principal est l'Europe. On achète nos plastiques en Chine et on y revend nos déchets. C'est sournois de dire que l'Europe n'émet presque pas de pollution plastique ». Si l'Asie est aujourd'hui le continent le plus polluant, c'est parce que la demande existe. Et cette demande grandissante vient essentiellement de l'Europe. Chaque continent participe de près ou de loin à cette pollution.

Le septième continent



Source: Our World in Data (Graphique: P. LE FLOCH)

Début du long processus

Face à ce fléau, tant dans un contexte européen que mondiale, les pays commencent à agir et poser un cadre légal ainsi que des sanctions. Le 3 juillet 2019, la Commission européenne a adopté une directive interdisant les produits en plastique à usage unique. Les États membres de l'Union Européenne avaient deux ans pour transposer ce décret dans leur droit national. En juillet 2021, deux ans après l'entrée en vigueur de cette directive, encore 11 pays ne l'avaient pas transposé, la Commission européenne a alors publié un article en septembre 2022 indiquant que des mesures juridiques seraient prises à l'encontre de ces pays pour faire accélérer la prise de décision au niveau national. L'Union Européenne démontre un réel intérêt et une réelle envie d'améliorer les choses en termes de pollution plastique. Cependant, la seule prise de résolution au niveau européen n'est pas suffisante.

Au niveau mondial, c'est le Comité Intergouvernemental de Négociation (INC) qui s'est emparé du sujet en novembre et décembre de l'année dernière. Le but de cette première réunion était d'établir un traité international et définitif à tous les niveaux du cycle de vie du plastique. Ainsi, un cadre légal sera mis tant sur la production, que sur la consommation et enfin sur son élimination. Les négociations en vue de produire ce traité sont prévues jusqu'en 2024, après cette date un cadre mondial devrait être instauré afin de mieux gérer les déchets plastiques ainsi que leurs productions.

Le septième continent

Clean the past, build the Future

Depuis le début des années 60, la pollution plastique a commencé à prendre une ampleur de plus en plus dramatique. Cela est lié au faible prix du plastique qui pousse les entreprises à en produire plus. La pollution plastique ne cesse de croître, au péril de notre système écologique et de la biodiversité. Certes, 80% des déchets plastiques se trouvent sur les continents, mais il est important de prendre en considération la part de déchet plastique qui se trouve dans les océans.

Presque tout s'accumule dans les océans avec des conséquences qui peuvent être vraiment très néfastes pour la faune et la flore. La biodiversité marine étouffe un peu plus chaque jour sous nos débris plastiques. Ils sont tellement nombreux que les scientifiques avancent avec certitude que par notre pollution plastique, nous laisserons une trace identifiable pour les ères géologiques à venir. Cette pollution plastique se retrouve aussi indirectement dans nos organismes. Crise écologique et condition humaine sont indissociables. Les particules de plastiques les plus petites sont transportées par les vents pour se retrouver dans les sources des rivières et les nappes phréatiques où nous puisons nos eaux. Notre sort est lié à celui du cabillaud qui a son estomac rempli en partie de plastique. Nous buvons le plastique et le mangeons. Aucun écosystème de notre planète n'est épargné. En moyenne, un être humain ingère au quotidien 5 grammes de plastique, soit l'équivalent d'une carte bancaire toutes les semaines. « *Que la planète soit en bonne santé, c'est quelque chose qui nous regarde tous* », Krishna Das.



Des initiatives locales

Vous pouvez retrouver des déchets plastiques aussi bien sur une plage paradisiaque en Australie que dans le ruisseau qui passe dans votre campagne Wallonne, sans oublier le long des rues ou dans les parcs de Bruxelles Capitale.

Et puisque la pollution plastique nous touche tous. Les régions et communes de notre pays ne cessent de redoubler d'effort pour conscientiser à la protection de notre biodiversité en évitant de la polluer. C'est par exemple le cas de la commune d'Ham-sur-Heure/Nalinnes en région Wallonne. Ce mardi 21 mars 2023, de nombreuses personnes issues du service communal organise une conférence « Océan de plastique : la menace invisible », avec Monsieur Philippe DUBOIS, recteur de l'UMONS (l'Université de Mons, en région Wallonne).

Le but est d'échanger avec les citoyens des dégâts causés par la pollution plastique. Et tout particulièrement autour des particules de micro-plastiques, comme expliqué ci-dessus. C'est dans son contexte que des solutions d'avenir peuvent être apportées afin de contrecarrer cette pollution insidieuse.

Le septième continent

Sources :

<https://www.ham-sur-heure-nalines.be/agenda/conference-seniors-ocean-de-plastique-la-menace-invisible>

<https://www.pexels.com/fr-fr/photo/noir-et-blanc-homme-poisson-pollution-4813968/>

Les autres sources sont des articles en version PDF que j'ai réalisé pendant mon premier quadrimestre de master en journalisme, rentrée universitaire 2022. Je ne saurais donc pas vous fournir des liens internet. De mêmes pour les graphiques, ils ont été réalisés dans le cadre d'un exercice de data journalisme par notre groupe. Je n'ai donc pas de lien mais la source se trouve au niveau des graphiques.